

Numéro 397 (juillet-septembre 2026)

■ Irriguer en pénurie conjoncturelle : un partage au goutte-à-goutte des compétences entre État et OUGC

Tristan Guérin, Marielle Montginoul

La promotion d'une gestion collective par l'Etat représente une évolution significative dans la gouvernance de l'eau agricole en France. La réglementation offre une grande latitude aux collectifs d'usagers agricoles pour la gestion des pénuries. L'étude s'appuie sur une analyse de documents et d'entretiens pour étudier la mise en œuvre concrète des restrictions d'eau pour l'agriculture. L'article analyse par le prisme de concepts issus de l'économie institutionnelle le complexe transfert de compétences de l'Etat aux usagers agricoles.

■ Quand le carbone se dilue dans le lait. Les diagnostics des gaz à effet de serre des exploitations laitières de l'Anjou

Diane Méar, Léo Magnin

Le carbone se dilue dans les dynamiques productives de l'élevage laitier. Le diagnostic devient un indicateur de performance technico-économique. Le carbone est valorisé par la performance économique, pas par les crédits-carbone. Les changements observés relèvent d'une optimisation à la marge des systèmes.

■ La fabrique associative d'une autre modernisation agricole. L'appropriation de la comptabilité au sein des AFOCG

Florian Sanguinet, Gabrielle Sicard

La comptabilité de gestion est promue dans le monde agricole pour accélérer sa « modernisation ». Une frange du monde agricole critique de cette politique se forme à la comptabilité au sein des AFOCG. Cet outil, promue pour accélérer le productivisme, sert à améliorer le revenu des fermes critiques de ce modèle

■ Marchés fonciers, droits fonciers des femmes et tensions intrafamiliales à Koubri (Burkina Faso)

Elody B.W Sawadogo, Ramané Kaboré, Oumar Sangaré

L'aggravation de la situation foncière des femmes qui passe de la précarité foncière à celle de femmes sans terre. Le marché foncier accélère la paupérisation et entraîne des sorties de l'agriculture non choisies des femmes. Les femmes sont obligées de se rabattre sur des activités ne permettant pas de mobiliser les revenus nécessaires pour faire face à la flambée des prix sur les marchés des produits vivriers locaux. Le manque de légitimité des femmes à intervenir dans les affaires foncières fait qu'elles ne contestent pas le droit d'aliénation marchande de leurs maris mais la « mauvaise gestion » de l'argent de ces ventes par ces derniers.

■ L'agriculture biologique dans les communes d'Occitanie entre 2010 et 2022. Développement du bio et caractéristiques agricoles locales

Tifenn Corre, Thomas Poméon, Julie Régolo

La dynamique de développement de l'AB en Occitanie de 2010 à 2022 a varié selon les communes. Nous identifions 5 trajectoires : AB faible, croissance de l'AB forte, très forte ou en ralentissement, et AB historique fort. Ces types diffèrent au regard des caractéristiques des systèmes agricoles locaux. AOP, IGP et Label Rouge sont plus présents là où l'AB est faible, contrairement à la mention HVE.

■ Le choc de robotisation comme révélateur des disparités productives entre régions laitières

Théo Martin, Christophe Perrot, Jean-Louis Poulet

La traite robotisée représente 18,9 % des installations en France en 2023, +11 points depuis 2016. L'accélération depuis 2021 s'explique par un choc démographique et une conjoncture laitière favorable. La diffusion du robot dessine une fracture nord-sud, miroir des inégalités productives territoriales. Dépasser le seuil de 70 vaches explique l'importance du robot dans certains départements.

■ Des politiques de demande pour amoindrir la tension entre le budget des ménages et la possible hausse future des prix alimentaires

Charlie Brocard, Louis Georges Soler, Mathieu Saujot

Les facteurs d'offre liés à la transition énergétique, au changement climatique et aux objectifs de souveraineté pourraient d'entraîner, à moyen et long terme, une hausse durable des prix alimentaires, mettant davantage sous pression le budget des ménages. Les marges d'ajustement du budget alimentaire devraient rester limitées : la faible disposition des ménages à payer plus pour l'alimentation ne devrait pas s'accroître, et un retour significatif aux produits bruts plutôt que transformés est peu probable. Une partie de la hausse des prix pourrait être atténuée par la réduction du gaspillage et l'évolution progressive des régimes alimentaires. Celles-ci pourront être facilitées par des politiques publiques jouant sur la demande et l'environnement alimentaire des consommateurs. Des dispositifs doivent également anticiper le risque accru d'inégalités d'accès à une alimentation saine et durable, le soutien aux revenus des ménages les plus modestes constituant un levier essentiel.